

Partie 1 : Dissolution et liquidation des sociétés

Chapitre 2. Traitement comptable de la liquidation/dissolution.

2.1. Opérations de liquidation.

Toutes les opérations de liquidations doivent être enregistrées dans les livres comptables de la société, les opérations suivantes doivent être effectuées :

- encaissements des créances, cessions d'immobilisations, des stocks, des titres, ...
- paiements des dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres dettes, ...
- solde des comptes de gestion : annulation des charges et des produits,
- évaluation du résultat de liquidation : boni ou mali,
- bilan de liquidation.

Comptes spécifiques utilisables :

- 673 Charges exceptionnelles sur opérations de liquidation,
- 773 Produits exceptionnels sur opérations de liquidation,
- 123 résultat de liquidation,

2.2. Opérations de partage.

Deux situations peuvent être rencontrées :

- ✓ **Existence de capitaux propres à répartir entre les associés.**

Chaque associé a droit : au remboursement de son apport (valeur nominale des titres) ainsi que, soit une majoration en cas de **boni de liquidation**, ou une minoration en cas de **mali de liquidation**.

- ✓ **Existence de dettes impayées.**

Au moment de la dissolution, il peut exister des dettes impayées : fournisseurs, organismes sociaux, Etat, etc. La situation est différente selon le type de société :

- dans les SPA et les SARL les actionnaires et associés sont responsables à concurrence de leur apport, au-delà, les dettes sont soldées au détriment des créanciers,
- dans les SNC, les associés sont solidairement responsables et doivent donc payer les dettes sur leur patrimoine personnel.

Etude de cas de liquidation.

Enoncé et travail à faire.

Pour la liquidation d'une société, on vous communique les documents et annexes suivants :

- Annexe 1 : Bilan avant liquidation.
- Annexe 2 : Informations de la liquidation.

TRAVAIL A FAIRE : Au 31/12/200N, en utilisant les documents et annexes ci-dessus :

- 1°) Enregistrer les écritures nécessaires à la liquidation ;
- 2°) Enregistrer l'écriture de détermination du résultat de liquidation ;
- 3°) Présenter le bilan de liquidation ;
- 4°) Réaliser l'opération de partage entre les actionnaires.

Document 1. Bilan avant liquidation

ACTIF	Montant Brut	Amort./Dépréc	Montant Net	PASSIFS	Montants
Actif Immobilisé	1 030 000	620 000	410 000	Capitaux propres	650 000
Immobilisations incorporelles	30 000	20 000	10 000	Capital social	445 000
Immobilisations corporelles	1 000 000	600 000	400 000	Réserves légales	25 000
Actif circulant	930 000	130 000	800 000	Réserves statutaires	200 000
Stocks	300 000	30 000	270 000	Réserves facultatives	200 000
Créances	600 000	100 000	500 000	Report à nouveau créateur N-1	-100 000
Disponibilités	30 000		30 000	Résultat exercice 200 N	-120 000
				Passifs Courants	560 000
				Emprunts et dettes assimilées	0
				Fournisseurs	400 000
				Autres dettes (Sécurité sociale)	160 000
TOTAL	1 960 000	750 000	1 210 000	TOTAL	1 210 000

Informations de la liquidation

- 1 Les immobilisations incorporelles correspondent à des immobilisations fictives (frais de recherche, développement)
- 2 Les immobilisations corporelles correspondent à des installations et matériels de production sont cédées pour un montant de 450 000 DA
- 3 Les stocks sont vendus pour un montant de 280 000 DA
- 4 Les clients douteux règlent leurs dettes pour 120 000 DA sur les 200 000 DA de créances provisionnées à 50%
- 5 Les autres clients paient 385 000 DA après déduction d'un escompte de 15 000 DA
- 6 Les dettes fournisseurs sont réglés après escompte obtenus de 10 000 DA
- 7 Les autres dettes sont payées dans les délais
- 8 Les frais de liquidation s'élèvent à 30 000 DA.

Remarques

Tous les règlements sont effectués par chèques

Bien que, en principe, les opérations soient soumises à la TVA, il n'en est pas tenu compte ici.